

**Bibliothèque  
et Archives  
nationales**

**Québec**



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 1er septembre 2009.

Section du dépôt légal

# DIVERSITÉ culturelle

MONDIALISATION

La diversité en question

**Bulletin de nouvelles**

Abonnement

**Archives**

À l'agenda

Communiqués / Discours /  
Déclarations

Publications / Études

Politiques et mesures Bonnes  
pratiques

Sites d'intérêt

## **Bulletin de nouvelles sur la diversité des expressions culturelles**

Vol. 9, no 1, lundi 19 janvier 2009

**Les travaux de mise en œuvre de la Convention sur la diversité des  
expressions culturelles sont en cours !**

**Bonne Année 2009 !**

L'équipe du Secrétariat gouvernemental à la diversité culturelle offre à tous ses fidèles abonnés au *Bulletin des nouvelles* et à ses lecteurs ses Meilleurs Vœux pour l'Année 2009. Nous vous remercions pour votre présence tout au long de l'année qui vient de se terminer !

Il nous fait plaisir, aujourd'hui, de vous offrir le premier numéro de 2009 de votre du Bulletin de nouvelles sur la diversité des expressions culturelles. Nous sommes heureux de vous compter à nouveau parmi nos lecteurs !

L'équipe du Secrétariat gouvernemental à la diversité culturelle

**DANS CE NUMÉRO :**

### **Suivi de la Convention**

- Les travaux de mise en œuvre de la Convention sur la diversité des expressions culturelles sont en cours !

### **Communiqués, discours, déclarations**

- Les ministres de la culture des pays d'Europe et des régions voisines adoptent la déclaration de Bakou
- Secrétaire général de la Francophonie : les défis de 2009
- La ministre québécoise de la Culture, des Communications et de la Condition féminine dresse un bilan positif de sa mission à New York

### **Publications récentes**

- Décisions et autres documents issus de la deuxième session ordinaire du Comité intergouvernemental pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles
- Newsletter – Compendium of Cultural Policies and Trends in Europe, numéro 11, décembre 2008

### **Politiques et mesures culturelles - Bonnes pratiques**

- Deuxième édition du Prix de la traduction Ibn Khaldoun et Léopold Sédar Senghor en sciences humaines du français vers l'arabe et de l'arabe vers le français

### **Autres actualités d'intérêt**


- Appel à contribution et participation : Forum mondial U40 — Programme de renforcement des capacités « Diversité Culturelle 2030 » – Échéance : 28 février 2009

## Suivi de la Convention

### Les travaux de mise en œuvre de la Convention sur la diversité des expressions culturelles sont en cours !

À l'occasion de la première Conférence des Parties à la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, le Comité intergouvernemental a reçu le mandat d'élaborer les directives opérationnelles nécessaires à la mise en œuvre de la Convention. Le Comité intergouvernemental a tenu une première réunion, ordinaire, à Ottawa, Canada, du 10 au 13 décembre 2007. Il s'est réuni à nouveau, cette fois en séance extraordinaire, à Paris, France, du 24 au 27 juin 2008. Enfin, la deuxième session ordinaire du Comité intergouvernemental a eu lieu à Paris, du 8 au 12 décembre 2008. Une autre rencontre du Comité aura lieu au mois de mars 2009, avant la Conférence des Parties prévue un peu plus tard, au mois de juin, à Paris.

Au moment d'écrire ces lignes, 93 États ont ratifié ce traité. Bien que les travaux de mise en œuvre de la Convention poursuivent leur cours normal, la campagne de mobilisation en vue de la [ratification de la Convention](#) par les États membres qui ne l'ont pas encore fait doit plus que jamais se poursuivre, avec ferveur et persuasion ! Car la légitimité de la Convention sera proportionnelle au nombre d'États appartenant à toutes les régions du monde qui la ratifient, l'acceptent, l'approuvent ou y adhèrent.

- ["Pourquoi les États doivent-ils ratifier cette Convention ?"](#) Pour le savoir, consulter notre Bulletin du 16 janvier 2006
- [Quelle est la procédure à suivre pour ratifier la Convention ?](#) Prendre connaissance des indications fournies par l'UNESCO à cet égard
- [Texte officiel de la Convention](#) 
- [États parties à la Convention](#)

Haut de la page 

## Communiqués, discours, déclarations

### Les ministres de la culture des pays d'Europe et des régions voisines adoptent la déclaration de Bakou

Le Conseil de l'Europe nous informe qu'une déclaration finale pour la promotion du dialogue interculturel a été adoptée par les ministres de la Culture des pays d'Europe et de régions voisines à la conférence qui s'est achevée le 3 décembre 2008, à Bakou (Azerbaïdjan). La conférence a rassemblé les 49 États signataires de la Convention culturelle européenne et les ministres de certains États membres de l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO) et de l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO).

La Déclaration de Bakou résume les perspectives ouvertes par la conférence et insiste sur le pouvoir et le potentiel de la culture au service du dialogue interculturel, de la paix et du développement durable.

Entre autres, en préambule, les ministres signataires ont affirmé que « la diversité culturelle entre les pays et à l'intérieur des pays fait partie du patrimoine commun de l'humanité ». Ils ont de plus réaffirmé « l'importance du rôle des politiques culturelles aux niveaux national, régional et local, et de leur contribution à la promotion du dialogue interculturel ».

Les éléments contenus en annexe de la Déclaration nous indiquent que les ministres sont convenus de renforcer le processus de coopération initié à Bakou, notamment en encourageant la signature, la ratification et la mise en œuvre de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

Les ministres sont également convenus de prendre ensemble ou de renforcer des initiatives concrètes destinées à donner suite à la conférence, en se fondant sur des projets de coopération transfrontaliers, notamment le soutien accru ou le développement des compétences interculturelles afin de faciliter l'accès aux œuvres d'art et aux expressions artistiques de différentes cultures.

Pour en apprendre davantage, nous vous invitons à consulter la version intégrale de la [Déclaration finale](#) ainsi que la section consacrée spécifiquement à cette [conférence](#) sur le site Internet du Conseil de l'Europe.

Source :

- [Communiqué de presse du Conseil de l'Europe](#)

Haut de la page 

## Secrétaire général de la Francophonie : les défis de 2009

Lors de la Cérémonie des Vœux 2009 ayant eu lieu à Paris le 14 janvier, le Secrétaire général de la Francophonie, M. Abdou Diouf a formulé le souhait que cette année soit pour la Francophonie, « celle de tous les défis et de toutes les audaces ! ». « Les défis, de poursuivre le Secrétaire général, ce sont ceux que les chefs d'État et de gouvernement nous ont lancés là Québec, à l'occasion du dernier Sommet de la Francophonie. À cette occasion, le Secrétaire général a entre autres fait la déclaration suivante : « Nous avons montré, en nous saisissant des grandes problématiques internationales du moment, que nous étions capables de peser là où il était de notre vocation d'agir. Je veux parler, bien sûr, du dossier de la diversité culturelle. » Poursuivant son intervention, M. Diouf a ajouté que « servir la Francophonie, c'est servir la langue française, la diversité linguistique et culturelle, au moment où doit se traduire, dans les faits, le principe de protection et de promotion de la diversité des expressions culturelles (...) ».

Nous vous invitons à prendre connaissance de la version intégrale du message de M. Diouf en vous rendant sur le site Internet de [l'Organisation internationale de la Francophonie](#).

Haut de la page 

## La ministre québécoise de la Culture, des Communications et de la Condition féminine dresse un bilan positif de sa mission à New York

La ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, M<sup>me</sup> Christine St-Pierre, revient très satisfaite de la mission qu'elle a effectuée à New York pour appuyer la quinzaine d'agents québécois et les artistes qu'ils représentent au 52<sup>e</sup> congrès annuel de l'Association of Performing Arts Presenters (APAP). Ce congrès, qui réunit plus de 4000 professionnels des arts de la scène provenant des 50 États américains et de 29 pays, a eu lieu à New York du 9 au 13 janvier 2009.

Accompagnée du délégué général du Québec à New York, M. Robert Keating, et de personnes du service culturel de la délégation, elle a rencontré des représentants du secteur des arts de la scène aux États-Unis, dont la directrice du New York State Council on the Arts, M<sup>me</sup> Heather Hitchens, le directeur des programmes de la Mid Atlantic Arts Foundation, M. Adam Bernstein, et des programmeurs de spectacles, avec qui elle a pu échanger sur les défis actuels de ce secteur et constater l'intérêt pour les productions artistiques québécoises.

La ministre a aussi eu des entretiens avec les agents québécois regroupés dans les stands d'exposition au congrès de l'APAP. La nouvelle précise que ces échanges et sa rencontre avec M. Alain Paré, président-directeur général de CINARS (Commerce international des arts de la scène) lui ont confirmé l'importance de la participation financière de tous les paliers de gouvernement aux tournées à l'international.

« À New York, j'ai pu constater de manière très concrète l'importance vitale des programmes d'aide à l'exportation pour compléter le financement de tournées sur le marché américain. Sans l'apport des gouvernements, il serait extrêmement difficile pour les groupes artistiques de réaliser des tournées qui permettent à leurs membres de gagner leur vie tout en servant de brillants ambassadeurs pour l'image de marque du Québec et du Canada. Nous ne pouvons nous passer de nos meilleurs représentants auprès de nos plus importants partenaires commerciaux », a conclu la ministre St-Pierre.

Le communiqué de presse rappelle enfin que le gouvernement du Québec investit plus de 12 millions de dollars au cours de l'exercice financier 2008-2009 afin de soutenir la culture à l'étranger.

Source :

- [Communiqué de presse du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec](#)

Haut de la page 

## Publications récentes

### Décisions et autres documents issus de la deuxième session ordinaire du Comité intergouvernemental pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles

La deuxième session ordinaire du Comité intergouvernemental pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelle s'est déroulée à Paris, du 8 au 12 décembre 2008. L'UNESCO met maintenant à votre disposition les documents suivants qui ont résulté de cette rencontre : décisions ; liste provisoire des participants ; rapport verbal. Vous pouvez télécharger ces documents à partir du [site Internet de l'UNESCO](#).

Haut de la page 

### Newsletter – Compendium of Cultural Policies and Trends in Europe, numéro 11, décembre 2008

Paru en décembre 2008, le 11e numéro du bulletin de nouvelles (Newsletter) du Compendium of Cultural Policies and Trends in Europe. Vous y trouverez, entre autres, une présentation des nouvelles informations sur les pays d'Europe publiées en 2008 par le Compendium. Ces renseignements sont regroupés sous les rubriques suivantes :

- Réformes organisationnelles
- Nouvelles lois
- Développements en matière de politiques
- Nouvelles données statistiques
- Informations de nature régionale ou locale

Source :

- [Site Internet du Compendium of Cultural Policies and Trends in Europe](#)

Haut de la page 

## Politiques et mesures culturelles - Bonnes pratiques

### Deuxième édition du Prix de la traduction Ibn Khaldoun et Léopold Sédar Senghor en sciences humaines du français vers l'arabe et de l'arabe vers le français

Afin d'encourager toutes formes d'échanges culturels et littéraires entre le monde arabe et l'espace francophone et en vue de promouvoir la diversité culturelle et linguistique, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et l'Organisation arabe pour l'Éducation, la Culture et les Sciences (ALECSO) organisent conjointement le Prix de traduction Ibn Khaldoun et Léopold Sédar Senghor en sciences humaines, du français vers l'arabe et de l'arabe vers le français. Décerné annuellement, le Prix récompense en alternance les traductions de ou vers l'une de ces deux langues. Pour la deuxième édition, il sera consacré aux ouvrages traduits du français vers l'arabe.

La mise en place de ce Prix s'inscrit dans le cadre de la coopération, initiée depuis 2001, entre la Francophonie et l'ALECSO afin de faire connaître, dans leurs espaces culturels respectifs, la richesse de leurs cultures. Première traduction de l'œuvre d'origine, ils ne devront pas avoir concouru à un autre prix. Doté d'une bourse de 7 000 € (10 000 dollars), le Prix sera attribué par un jury composé de six personnalités francophones et arabophones. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 31 mars 2009.

Le règlement du prix et les conditions de candidature sont disponibles sur demande auprès de :

[julien.kilanga-musinde@francophonie.org](mailto:julien.kilanga-musinde@francophonie.org) et [alecso@email.ati.tn](mailto:alecso@email.ati.tn)

Source :

- [Communiqué de presse de l'Organisation internationale de la Francophonie](#)

Haut de la page 

## Autres actualités d'intérêt

### **Appel à contribution et participation : Forum mondial U40 — Programme de renforcement des capacités « Diversité Culturelle 2030 » – Échéance : 28 février 2009**

La Commission allemande pour l'UNESCO lance un appel à contribution et participation au Forum mondial U40 qui se déroulera du 12 au 14 juin 2009, à Paris (France). Ce Forum est l'activité principale du programme U40 de renforcement des capacités "Diversité Culturelle 2030" (2008-2010) initié par la Commission allemande pour l'UNESCO. Le Forum mondial U40 se tiendra en amont de la Conférence des Parties (15 au 18 juin 2009) de la Convention de 2005 de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, faisant ainsi office de conférence préliminaire.

Le programme interdisciplinaire de renforcement des capacités "Diversité Culturelle 2030" a été initié par la Commission allemande pour l'UNESCO en 2007. Le programme U40 offre aux Européens de moins de 40 ans – étudiants de 3<sup>e</sup> cycle, doctorants, jeunes professionnels et experts qualifiés – l'opportunité de participer à un débat international sur la diversité culturelle et sur la mise en œuvre de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

La nouvelle précise que le Forum mondial U40 souhaite compter sur la participation de professionnels, de futurs décideurs et de futurs communicateurs à travers le monde. À cet effet, la Commission allemande pour l'UNESCO et la Fédération internationale des Coalitions pour la diversité culturelle (FICDC) sont à la recherche d'une quarantaine de jeunes spécialistes venus d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine, d'Amérique du Nord et du Monde arabe.

Les personnes intéressées sont invitées à faire part de leurs compétences et de l'intérêt qu'elles portent à un ou plusieurs aspects majeurs de la Convention sur la diversité des expressions culturelles en envoyant leur dossier de candidature, composé d'une brève communication (800 mots maximum) et d'un curriculum vitae d'ici le 28 février 2009, au plus tard. Les dossiers de candidatures doivent être transmis à M<sup>me</sup> Anna Steinkamp, [steinkamp@unesco.de](mailto:steinkamp@unesco.de), et porter la référence "U40". Les candidats devront rendre compte de l'état de la ratification et de la mise en œuvre de la Convention dans leur pays respectif et répondre aux questions apparaissant sur le [communiqué de presse](#) de la Commission allemande pour l'UNESCO.

Haut de la page 